

INFORMATION PRESSE

Nantes, le 10 novembre 2022

Lancement de la programmation des fonds européens 2021-2027

Bilan et perspectives

En installant le nouveau Comité régional de suivi, le jeudi 10 novembre 2022 à la Cité des Congrès de Nantes, la Région des Pays de la Loire et le préfet de région lancent la nouvelle génération de fonds européens pour la période 2021-2027 que sont le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds social européen plus (FSE+) et le Fonds pour une transition juste (FTJ) et le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA).

A cette occasion, Laurent DEJOIE, vice-président en charge du budget et des affaires européennes, Claire HUGUES, vice-présidente de la Région des Pays de la Loire déléguée aux affaires maritimes, et Didier Martin, préfet de la région Pays de la Loire ont présenté, en présence du partenariat régional et des membres de la Commission européenne un bilan de la campagne 2014-2020 et évoqué les perspectives offertes par l'ensemble des nouveaux fonds disponibles en région.

Nouveau FEAMPA : 17 M€

Pour la programmation 2021-2027, le FEAMP devient FEAMPA avec l'ajout du A pour aquaculture. Son enveloppe globale pour les Pays de la Loire est **de 17,14 millions d'euros**.

Bilan du FEAMP 2014-2020 : 16 M€

Le FEAMP a financé 240 projets au service de l'aquaculture, du soutien aux ports de pêches (modernisation des halles à marée), et l'aide à la transformation des produits halieutiques.

Nouveau FEDER : économie, développement solidaire et durable des territoires – 301 M€

Le Fonds européen de développement régional (FEDER) soutient notamment des projets en faveur de la compétitivité de l'économie et du développement solidaire et durable des territoires (recherche et développement, énergies renouvelables, innovation, protection de l'environnement, aménagement du territoire, etc.).

Pour la période 2021-2027, la Région des Pays de la Loire dispose d'une enveloppe de 301 millions d'euros de FEDER. Afin de répondre aux besoins spécifiques des territoires, 21% est réservé afin de soutenir les stratégies de développement territorial menées par les acteurs locaux pour des projets sur des thématiques jugées prioritaires que sont la transition énergétique, la préservation de l'environnement et l'action des territoires au plus proche des citoyens.

Bilan du FEDER 2014-2020 (367,29 M€ dont 69 M€ du plan de relance européen) : 52 768 surfaces de recherche ont été créées et réhabilitées, 42 812 bâtiments publics ou commerciaux rénovés dans les zones urbaines, 1 141 242 hectares restaurés dans les zones naturelles avec un meilleur état de conservation pour les espèces menacées, 1323 entreprises ont bénéficié d'un soutien du FEDER, 1786 communautés d'innovation ont été raccordées au très haut débit, 4870 ménages ont un meilleur classement en matière de consommation énergétique.



INFORMATION PRESSE

Nouveau FSE+ : création d'entreprise, orientation, formation, santé - 145 M€

Le Fonds social européen plus (FSE+), principal levier financier de l'Union européenne pour la mise en œuvre de sa stratégie pour l'emploi, soutiendra principalement des actions en faveur de l'accompagnement à la création et reprise d'entreprise, de la formation professionnelle, de l'orientation, de la lutte contre le décrochage scolaire, de la santé, pour ce qui concerne la Région., et du retour à l'emploi et l'inclusion sociale pour ce qui concerne l'Etat.

En effet, la particularité de ce fonds est de reposer sur un pilotage et une mise en œuvre partagés entre les services de l'Etat et de la Région en fonction de leurs domaines de compétences

La Région gère les 64,5 millions d'euros d'aides accordées par l'Union européenne pour financer des projets qui contribuent à des parcours de création d'entreprises, à une meilleure orientation et formation tout au long de la vie notamment des demandeurs d'emploi ainsi qu'un meilleur accès aux soins. L'Etat gèrera 80,6 M€ pour financer des projets favorisant l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail, le renforcement de l'emploi des jeunes et la réussite éducative, l'amélioration des compétences, l'accompagnement et l'anticipation des mutations économiques, l'innovation sociale.

Bilan du FSE + 2014-2020 (195, 5 M€, soit 98,5 M€ pour la Région dont 19 M€ du plan de relance européen et 97 M€ pour l'Etat) : 8 millions de masques de protection contre le Covid, 2000 personnes conseillées dans leur projet d'orientation professionnelle, 2 500 jeunes accompagnés pour la réussite dans ses études supérieures, 19 000 personnes accompagnées pour une formation professionnelle qualifiante ou certifiante...

FTJ : compenser les impacts économiques et sociaux de la transition vers la neutralité carbone des territoires les plus concernés - 69 M€

Le fonds pour une transition juste (FTJ) est un fonds inédit, issu du Pacte vert européen. Il vise à compenser les impacts économiques et sociaux de la transition d'un territoire particulièrement dépendant aux énergies carbonées. Il sera donc axé sur la diversification économique des territoires les plus touchés par la transition climatique ainsi que sur la reconversion et l'inclusion active de leurs travailleurs et de leurs demandeurs d'emploi. En Pays de la Loire, le territoire visé est celui du Pacte pour la transition écologique et industrielle de la centrale de Cordemais et de l'estuaire de la Loire.

Comme le FSE+, il sera mis en œuvre conjointement par les services de l'Etat (volet compétences et emploi), avec 21 M€, et de la Région (volet diversification économique), avec 48 M€.

Pour le volet économique, le FTJ financera des projets répondant aux impacts de la transition vers la neutralité carbone. Ces actions concernent la diversification économique, la recherche, l'innovation et le développement des énergies renouvelables, la rénovation énergétique, le développement des systèmes de production, de stockage et de transport des énergies...

Pour le volet compétence et emploi, ... deux objectifs :

Soutenir les projets d'accompagnement socio-professionnel des emplois associés aux secteurs en déclin et en transformation en complément des dispositifs de droit commun existants ;

INFORMATION PRESSE

Accompagner le renforcement des compétences du territoire, formation des travailleurs et des demandeurs d'emploi.

Par ailleurs, la Région se mobilisera pour le nouveau **Fonds européen agricole pour le développement rural (194 M€)** qui débutera en 2023, après deux années de transition.

Enfin, concernant **les Fonds sectoriels (gérés par la Commission européenne) et fonds de coopération territoriale européenne (INTERREG)**. L'Etat et la Région continuent de se mobiliser pour rapprocher les ligériens de ces autres opportunités de financement européen de la période 2021-2027.